



ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

APPEL A LA MANIFESTATION NATIONALE DU 14 JUIN A PARIS POUR LE RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL CONTRE L'INVERSION DE LA HIERARCHIE DES NORMES

Ces dernières semaines, la mobilisation est entrée dans une nouvelle phase : celle de la grève. Avec les dockers, les raffineries, l'électricité, les transports routiers, les intermittents, la SNCF et la RATP et aujourd'hui les éboueurs et les pompiers, ce sont progressivement tous les salarié-e-s qui s'y mettent. Et ce, malgré le déchainement de provocations et de haine de la part des hommes politiques et des médias à l'encontre des grévistes et de la CGT en particulier. Les partisans du diktat libéral mettent toutes leurs forces dans la bataille. Il y a eu les allusions calomnieuses qui tentent de réduire la lutte collective et unitaire des travailleurs à la seule CGT, et l'association honteuse des militants CGT à des preneurs d'otage et des terroristes ; une répression policière qui a fait des centaines de blessés depuis le début du mouvement dont un journaliste, toujours dans le coma ; l'utilisation par le pouvoir des moyens les plus autoritaires pour imposer sa loi (notamment avec l'usage du 49.3). Et pourtant, la contestation ne faiblit pas, au contraire elle s'étend petit à petit y compris à l'étranger où des messages de soutien affluent de partout et en Belgique où les travailleurs luttent avec la même force contre un projet similaire. Ni l'approche des vacances, ni celle de l'Euro 2016, n'entament la détermination des salarié-e-s, des étudiants, chômeurs et précaires dans leur mobilisation. Une mobilisation qui, rappelons-le, est toujours soutenu par plus de 70% des français. Ces derniers mois auront donc été riches en rebondissement mais aussi en perspectives : à chaque mois, de nouvelles formes de luttes et de nouveaux secteurs mobilisés. Il y a eu la mobilisation lycéenne et étudiante, les manifestations unitaires, nuit debout, maintenant les grèves. Autant d'initiatives qui démontrent que seule la lutte est à même de porter des perspectives de transformation sociale, une lutte toujours puissante et qui n'a jamais été aussi dynamique et diversifiée. La lutte de classe n'est pas morte et ce sont nos dirigeants qui nous le rappellent quotidiennement : que penser ainsi des propos de M. Macron face à un gréviste: « *Vous n'allez pas me faire peur avec votre tee-shirt. La meilleure façon de se payer un costard, c'est de travailler ?* »

Quotidiennement ce sont des hommes politiques de droite et du PS, des « experts » et des journalistes acquis au pouvoir qui s'expriment, non plus pour nous dire que l'on a rien compris au projet comme au début de la mobilisation, mais pour nous insulter quand ils remettent en cause la représentation syndicale pourtant issue du suffrage démocratique des salariés, ou le droit de grève quand celui-ci est assimilé à une prise d'otage ou à un manque de solidarité face aux inondations. Pourtant, la CGT a plus d'adhérent-e-s que tous les partis politiques de France réunis ! Alors oui ! Réaffirmons-le : le principe de la grève est de porter préjudice économiquement à ceux qui nous attaquent socialement. Nous l'assumerons jusqu'au bout et nous l'encourageons partout où les salarié-e-s peuvent le faire valoir.



Fédération des Sociétés d'Etudes

Case 421 – 263, rue de Paris – 93514 MONTREUIL Cedex – Tél : 01 55 82 89 41 – Fax : 01 55 82 89 42
E-Mail : fsetud@cgt.fr – Site Internet : www.soc-etudes.cgt.fr

Mais il convient aussi de rappeler pourquoi nous luttons car contrairement à ce que peut prétendre la CFDT sur l'amélioration supposée du projet de loi, rien n'a été réglé. Le gouvernement, pas une seule fois, n'a choisi de renégocier les points les plus bloquants de la Loi :

- L'inversion de la hiérarchie des normes qui inclurait notamment la hausse des maxima de temps de travail, et la baisse de la majoration des heures supplémentaires et complémentaires.
- L'accord de maintien dans l'emploi qui s'appliquerait y compris en l'absence de réelles difficultés économiques et permettra de baisser les salaires et d'augmenter le temps de travail.
- La facilitation des licenciements économiques qui pourra intervenir dans le cas d'une baisse du chiffre d'affaire ou des commandes consécutives à quelques mois.
- Le recours au référendum d'entreprise qui permettra de contourner les décisions des syndicats majoritaires quand bien même ces derniers ont été élus pour représenter les salariés et qui se basera sur un chantage permanent à l'emploi.
- La destruction de la médecine du travail avec la suppression de la visite médicale d'embauche obligatoire, et la refonte des missions de la médecine du travail qui passe d'une logique préventive à une logique de contrôle de l'aptitude.

Alors, posons quelques questions :

Souhaitez-vous que votre patron vienne vous voir et vous explique qu'à cause d'une baisse du chiffre d'affaires, vous ferez désormais dix heures de travail de plus par semaine pendant 5 ans pour un salaire équivalent et que si vous refusez il vous licenciera pour « cause réelle et sérieuse » sans recours possible ?

Souhaitez-vous que des accords d'entreprise qui étaient favorables aux salarié-e-s et avaient été obtenus de haute lutte soient remis en cause tous les 5 ans ?

Souhaitez-vous voir disparaître une partie des emplois de votre entreprise au cours d'un rachat, suite à la suppression du transfert obligatoire et automatique de l'intégralité des salarié-e-s jusqu'alors prévu par la loi ?

Souhaitez-vous faire des heures supplémentaires majorées à 10% au lieu de 25 et 50% ?

On pourrait multiplier ces exemples : généralisation des forfaits-jours, possibilité de travailler 46h maximum par semaine au lieu de 44h, sous-rémunération des temps partiels, possibilité de négocier les NAO tous les trois ans... Avec cette loi, il y aura beaucoup plus de libertés ... pour licencier, précariser et exploiter les salariés. Que l'on ne se trompe pas : cette loi n'est qu'un début, elle laisse la porte grande ouverte à la prochaine étape qui est déjà dans la tête de tous les bourreaux des droits sociaux qu'ils soient du MEDEF, du PS ou des Républicains : la fin des 35 heures et du CDI !

Alors, est-ce conservateur de vouloir préserver sa dignité ? Ce n'est pas la CGT qui a fixé un niveau trop élevé de lutte mais bien le gouvernement qui n'avait aucune nécessité, ni aucune légitimité pour imposer une telle Loi à un an des présidentielles. Et ni l'Euro, ni les inondations, n'y feront rien : il existe un impératif de résistance. **Une résistance que tous les salariés, précaires, chômeurs et étudiants doivent construire ensemble jusqu'au retrait TOTAL de cette Loi !**

Le 14 juin aura lieu une manifestation unitaire et nationale à Paris, à nous de faire de ce jour une mobilisation exceptionnelle qui montrera, devant tous les médias présents pour la Coupe de l'Euro, que l'on peut tenir tête à ceux qui s'engraissent sur notre travail et nos bulletins de vote ! Tous les regards, tous les espoirs sont tournés vers nous. Alors rendez-vous à 13h place d'Italie !

Montreuil, le 10 juin 2016